Échelle 1:???

BLOCS DISPONIBLES

POINT DE DISTRIBUTION
ALIM. 120/240 V, DISTR. 120 V
EL-00000X

POINT DE DISTRIBUTION
ALIM. 347/600 V, DISTR. 347 V
EL-00000X

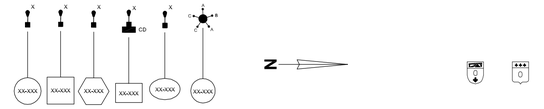

TABLEAU DES CRITÈRES DE CONCEPTION

FACTEUR DE PERTE DE FLUX LUMINEUX	SHP	HM	DEL
	0,729	0,567	0,810

ÉLÉMENT ROUTIER	MÉTHODE DE LUMINANCE				MÉTHODE D'ÉCLAIREMENT		ACTIVITÉ PIÉTONNE INSCRIRE FA (FAIBLE), MO (MOYENNE) OU FO (FORTE) EN LIEN AVEC L'ÉLÉMENT ROUTIER
	L MOYEN (cd/m²)	UNIFORMITÉ		ÉBLOUISSEMENT	E MOYEN (lx)	UNIFORMITÉ	
		MOY./MIN.	MAX./MIN.	LV RATIO		MOY./MIN.	
Route X Nationale	≥0,6	≤3,5	≤6,0	≤0,3	≥9,0	≤3,0	FA

** AU CONCEPTEUR **

TABLEAU DES COORDONNÉES X-Y LOCALISATION DES MASSIFS

SITE	X	Y	SITE	X	Y
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-

* LES COORDONNÉES CORRESPONDENT AU CENTRE DU MASSIF

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION

QUANTITÉ DES CONDUITS, CONDUCTEURS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES EXIGÉS

LOCALISATION[5]		DIAMÈTRE CONDUIT PVC	CÂBLE DE CONTRÔLE	CÂBLE DE COMMUNICATION	CÂBLE ÉLECTRIQUE		
					ALIMENTATION	CONTINUITÉ DES MASSES	
DE	À				RWU90 3 N° 2	NU[6] CALIBRE 6	VERT RWU90 CALIBRE 6
00-000	01-001	50 mm	-	-	1	1	-

[5] LA LOCALISATION DOIT ÊTRE INDIQUÉE COMME SUIT : « ENTRE LE SITE -XX ET LE SITE -XX ». L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
[6] ENFOUI DIRECTEMENT DANS LE SOL.

** AU CONCEPTEUR **

PRÉCAUTIONS PRÉLIMINAIRES

1. LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS, LORSQU'INDIQUÉS AUX PLANS, SONT À TITRE INFORMATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR NE DOIT PRENDRE AUCUNE MESURE SUR LES PLANS POUR LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES EXISTANTS.
2. AVANT D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX D'EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES CONDUITS ET LES CÂBLES D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉCOMMUNICATION, DE CÂBLODISTRIBUTION, DE FIBRE OPTIQUE, DE FEUX DE CIRCULATION, DE SITES DE COMPTAGE, LES CANALISATIONS EXISTANTES (AQUEDUC, ÉGOUT, GAZ) AINSI QUE TOUS LES OUVRAGES S'Y RATTACHANT.
3. L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE UNE DEMANDE DE REPÉRAGE OFFICIELLE À INFO-EXCAVATION POUR LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS GÉRÉS PAR CETTE DERNIÈRE ET À LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE POUR LES SERVICES SOUTERRAINS ET LES CONDUITES SOUTERRAINES LUI APPARTENANT.
4. L'ENTREPRENEUR A L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU REPÉRAGE DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS. AUCUN REPÉRAGE NE SERA FAIT PAR LE MINISTÈRE.
5. LES DOMMAGES CAUSÉS AUX SERVICES LORS DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉS À L'ORGANISME CONCERNÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DES COÛTS DE RÉPARATION ET DE TOUT AUTRE COÛT ENGENDRÉ PAR LES DOMMAGES.

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN TYPE PT2E-050 AVRIL 2024 DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.
- TOUS LES CONDUCTEURS SONT EN CUIVRE.

TABLEAU DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROTECHNIQUES

SITES[1]	COORDONNÉE[3] X	COORDONNÉE[3] Y	REMARQUE	UNITÉ D'ÉCLAIRAGE										COFFRET							AUTRE ÉQUIPEMENT		
				LUMINAIRE										BRANCHEMENT ET DISTRIBUTION							INSCRIRE AUTRE ÉQUIPEMENT		
				MARQUE ET MODÈLE DE PRODUIT	NOMBRE	TYPE	TYPE DE DISTRIBUTION	TENSION (V)	LLF	PUISSANCE (W)[2]	LAMPE[4]		BALLAST[4]	CIRCUIT N°				LAMPADAIRES TOTAUX	LAMPES TOTALES	TYPE DE COFFRET	MODÈLE	NOMBRE	FIXATION
											TYPE	PUISSANCE (W)[2]	PUISSANCE (W)[2]	1	2	3	4						REMARQUE
														NOMBRE DE LAMPADAIRES PAR CIRCUIT									
	VOIR LE TABLEAU DES COORDONNÉES	VOIR LE TABLEAU DES COORDONNÉES		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	CE1	-	-	-
	VOIR LE TABLEAU DES COORDONNÉES	VOIR LE TABLEAU DES COORDONNÉES		MARQUE ET MODÈLE DE PRODUIT SELON PROGRAMME D'HOMOLOGATION	2	DEL	III	347	0,81	WATT	-	-	-	4	5			9	18	-	-	-	-

[1] L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
[2] VOIR PUISSANCE À DÉCLARER À HQ DANS LE MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES DU MINISTÈRE.
[3] LES COORDONNÉES X ET Y SONT EN MTQ LAMBERT NAD 83, MTM OU EN GÉOGRAPHIQUES LONGITUDE ET LATITUDE WGS84.
[4] S'APPLIQUE UNIQUEMENT POUR DES LUMINAIRES AUX VAPEURS DE SODIUM À HAUTE PRESSION (SHP) ET/OU AUX HALLOGÉNURES MÉTALLIQUES (HM).

** AU CONCEPTEUR **

** NOTE AU CONCEPTEUR **
SI LE CONCEPTEUR UTILISE DES SYMBOLES POUR REGROUPER DES LUMINAIRES COMME L'EXEMPLE REPRÉSENTÉ DANS LE TABLEAU DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROTECHNIQUES, IL DOIT SAISIR LES COORDONNÉES DES DIFFÉRENTS SITES DANS LE TABLEAU DES COORDONNÉES.

PLAN TYPE - AVRIL 2024
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES — PT2E-050

AAAA-MM-JJ — PRÉNOM NOM (ORIG : XXXXXXX)
AAAA-MM-JJ — Statut — Par

Mandataire

DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES
DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION

Sceau

Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs.
Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination.
Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir.
La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite.

PRÉNOM NOM, ing.

Vérificateur
PRÉNOM NOM, ing.

Équipe technique
PRÉNOM NOM, tech.

Transports Québec

Titre
IMPLANTATION ET TABLEAUX DESCRIPTIFS

Numéro de plan
EL-2024-N-DDDDDD — 4

Identification de regroupement

FORMAT ISO A1